

ce libelle, alors qu'il venait précisément de se séparer de son oncle Benoît Rigaud à cause de leur divergence d'opinions religieuses. En réalité, l'*Epistre de Brusquet* n'est pas sortie de la boutique de Saugrain; un document inédit tiré des Registres du Conseil de Genève et que nous aurions voulu pouvoir communiquer plus tôt à M. Baudrier, va nous révéler l'éditeur et l'imprimeur de cette publication :

Du 7 mars 1559. « *Lettre diffamatoire contre Messieurs*. Icy est mis en avant qu'on a imprimé à Lyon une épître diffamatoire contre ceste Seigneurie, soubz l'inscription de Brusquet fol du roy, combien que l'on pretend que ce soit Gueroult demorant à Lyon. Parquoy est arresté qu'on s'enquiere de l'imprimeur pour estant trouvé en faire plaintifz et à cest effect on donne charge au Sr Amblard'Corne, de s'en enquérir. »

Du 16 mars. « Sus ce qu'on avoit donné charge de s'enquérir au Sr A. Corne, de l'auteur de ladite lettre et de l'imprimeur, il a icy raporté avoir entendu que l'imprimeur s'apele *Benoît Piquot* (1) dît *Groz doz* imprimant pour un autre nommé *Anthoine Volant* en la rue Tomasson, l'auteur Guillaume Gueroult estant à Parys dont la copie a esté envoyee à Lyon et qu'il ne s'en parle plus. Au reste que les magistrats de Lyon sont fort contraires à l'Evangile, parquoy arresté qu'on s'en souviene cy après, si on pouvoit apprehender ledit Gueroult. »

C'est donc à Guillaume Gueroult qu'il faut attribuer la paternité de l'*Epistre de Brusquet* et c'est pour le libraire Antoine Volant qu'elle a été imprimée par ce Benoît Piquot (ou Pignot ?) auquel M. Baudrier a consacré une notice dans sa première Série.

Nous voudrions pouvoir étudier en détail chacune des monographies qui composent la *Bibliographie lyonnaise*; les documents recueillis à pleines mains par ses auteurs nous révèlent à chaque page, entre les typographes, les libraires et les graveurs du XVI^e siècle, des relations de famille ou

(1) La lecture Piquot n'est pas douteuse.